

Versailles, le 10 mars 2021

Société du Grand Paris

**Prolongement du RER E à l'ouest (Eole) : Pierre Bédier, Président du Conseil
Départemental des Yvelines, soutient la délibération de la Société du Grand Paris**

Lors de la réunion du Conseil de Surveillance de la Société du Grand Paris du 9 mars 2021, Pierre Bédier, Président du Conseil Départemental des Yvelines, a soutenu la délibération approuvant la convention de financement de la réalisation des travaux pour le prolongement du RER E à l'ouest (Eole). Selon Pierre Bédier, « *le Département des Yvelines répond présent face aux défis des transports publics franciliens. Cohésion territoriale renforcée et mobilité fluidifiée des personnes vont de pair* ».

Eole à l'ouest

Enjeu stratégique pour les transports en Île-de-France à l'horizon 2020-2022

Le prolongement du RER E à l'ouest consiste à relier la gare d'Hausmann-Saint-Lazare (actuel terminus de la branche est du RER E) à Mantes-la -Jolie en passant par le quartier d'affaires de La Défense ainsi qu'à améliorer la qualité de service et à moderniser l'exploitation de l'ensemble de la ligne notamment par le déploiement d'un nouveau matériel roulant et d'un nouveau système d'exploitation.

Ce projet nécessite la création d'un nouveau tunnel entre Saint-Lazare et Nanterre-la -Folie, la création de trois gares nouvelles, l'adaptation des infrastructures existantes entre Nanterre et Mantes la Jolie et la mise en place d'un nouveau système d'exploitation de la ligne.

A l'horizon 2020-2022, le trafic de l'ensemble de la ligne (branches ouest et est) est estimé à 89.000 voyageurs à l'heure de pointe du matin, représentant un total de 620.000 voyageurs par jour.

La mise en service du prolongement du RER E à l'ouest est prévue comme suit dans l'AVP validé par le Conseil du Syndicat des Transports d'Île –de-France du 5 mars 2014 :

- 2020 : mise en service du RER E jusqu'à Nanterre La Folie et bénéfiques des premières réalisations à l'ouest ;
- 2022 : mise en service complète du RER E jusqu'à Mantes-la -Jolie.

Deux objectifs principaux

1/ Faire progresser la qualité de service

- Contribuer à la désaturation du réseau : le prolongement du RER E crée un deuxième axe Est – Ouest permettant de délester les tronçons centraux des RER A, RER B et D ainsi que la gare Saint-Lazare
- Renforcer l'offre de transport en commun et la qualité de service sur l'ensemble de la ligne avec une augmentation des fréquences, un nouveau matériel roulant et des infrastructures adaptées à l'ouest comme à l'est en faveur d'une meilleure régularité et accessibilité
- Compléter le maillage du réseau permettant une amélioration des déplacements grâce à des temps de parcours et des correspondances optimisées, en coordination avec les développements mis en œuvre dans le cadre du Nouveau Grand Paris des Transports.

2/ Accompagner le développement des territoires

- Favoriser le développement de La Défense Seine-Arche ;
- Mieux desservir le territoire de Seine Aval ;
- Accompagner le développement des pôles d'emplois parisiens ;
- Améliorer les conditions de desserte des territoires de l'est de l'Île-de-France;
- Améliorer les liaisons entre la Normandie et l'Île-de-France

-  yvelines.fr
-  Yvelines.78
-  Les_Yvelines
-  Conseil Départemental des Yvelines
-  departementyvelines

